

LA FRANCE ET LE PRINTEMPS ARABE

PAR

DENIS BAUCHARD (*)

Le « Printemps arabe », né en Tunisie, a pris la France comme tous les pays par surprise. Après une réaction quelque peu brouillonne, le président Sarkozy a défini une ligne d'« accompagnement » d'un mouvement qui était considéré comme positif. Cependant, l'évolution de la situation, préoccupante à bien des points de vue, a conduit déjà pendant le mandat du président Sarkozy, mais plus encore avec le nouveau Président, à une politique de grande prudence face à des événements difficiles à maîtriser.

UN PRINTEMPS IMPRÉVU

Le Printemps arabe a pris la France par surprise, alors même qu'il est parti d'un pays – la Tunisie – avec lequel nous avons depuis des décennies des relations étroites à tous les niveaux. Gouvernements, diplomates, services de renseignements, journalistes, chercheurs semblent avoir été pris au dépourvu. Et pourtant, lorsqu'on regarde les événements *ex-post*, les mises en garde n'avaient pas manqué. La série de rapports publiés par les Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) entre 2002 et 2009 sur le développement humain dans le monde arabe soulignait le caractère explosif de la situation dans cette région du monde. Par comparaison avec les autres grands ensembles géographiques, le monde arabe apparaissait comme le « *mauvais élève de la classe* » à tous les points de vue : absence de démocratie, atteintes répétées aux droits de l'homme, faible croissance économique, fort taux de chômage – notamment chez les jeunes diplômés –, défaillance des systèmes éducatifs, statut discriminatoire des femmes. Ces rapports, élaborés par des universitaires arabes, mettaient en cause des régimes autocratiques dont l'échec était évident, mais qui bénéficiaient d'une certaine complaisance dans les pays occidentaux, dont la France. Cependant, s'ils ont été discutés en termes vifs et contestés par les pouvoirs en place dans les pays arabes, ils sont passés inaperçus en Occident. Le développement, dans les années 2000, de mouvements sociaux et de troubles dans plusieurs pays, notamment en Syrie, en Egypte, au Maroc, pouvaient apparaître comme autant de signes annonciateurs.

(*) Aucun diplomate.

En France, ces mouvements avaient été notés et des avertissements avaient été lancés. Plusieurs ouvrages (1) avaient souligné les risques de déstabilisation de régimes à l'évidence de plus en plus rejetés par la population. Un « Wikileaks à la française » aurait révélé que les diplomates français comme leurs collègues américains avaient attiré l'attention des autorités sur des évolutions inquiétantes (2), notamment du fait de l'arrivée sur le marché du travail de jeunes frustrés, condamnés au chômage ou devant accepter un travail sous-qualifié par rapport à leurs diplômes. Ces signes annonciateurs ne laissaient pas prévoir l'ampleur du mouvement et le phénomène d'onde de choc qui l'a accompagné. Comme toutes les révolutions, celle-là a éclaté de façon brutale.

La surprise est venue d'abord du temps et du lieu. En effet la Tunisie était certes un des régimes les plus répressifs et le racket organisé par la famille Trabelsi avait pris une ampleur qui inquiétait la communauté d'affaires. Toutefois, la gestion économique du pays et un réel développement malgré l'absence de ressources naturelles importantes en faisaient plutôt un « bon élève », salué régulièrement par la Banque mondiale, le FMI ou l'Union européenne. Personne n'imaginait, le 19 décembre 2010, qu'un fait divers, l'immolation par le feu d'un jeune marchand de légumes dans la Tunisie profonde, se traduirait par le départ précipité du président Ben Ali moins de quatre semaines plus tard. L'onde de choc ainsi produite a également étonné par son ampleur, son efficacité et son extension à la quasi-totalité du monde arabe, malgré la diversité des situations. Certes, il n'y a pas eu d'effet domino car, pour l'instant, seuls quatre chefs d'Etat ont été écartés, mais la plupart d'entre eux ont dû se défendre contre le slogan « Dégage » repris par les contestataires unis par Internet et ont dû réagir par des mesures de réformes, souvent cosmétiques, et par l'achat de la paix sociale et politique. Un autre élément d'étonnement a été la méthode pacifique utilisée par les contestataires et son efficacité, tout au moins jusqu'aux affrontements armés en Libye puis en Syrie.

LA POLITIQUE FRANÇAISE : DU FLOTTEMENT...

Dans un premier temps, la diplomatie française a semblé désemparée et la réaction à la « Révolution du jasmin » a marqué un certain flottement, doublé d'une maladresse qui a débouché sur un fiasco diplomatique. Cette situation s'explique par plusieurs raisons.

La première est que la politique menée à l'égard des pays arabes, de façon continue depuis des décennies, a privilégié la stabilité et la sécurité à la promotion de la démocratie. Des liens forts, parfois très personnalisés, existaient avec un certain nombre de chefs d'Etat, dont la plupart

(1) Cf. notamment Caroline DONATI, *L'Exception syrienne*, La Découverte, 2009 ; Sophie POMMIER, *L'Envers du décor*, La Découverte, 2008.

(2) Cf. Yves AUBIN DE LA MESSUZIERE, *Mes années Ben Ali*, Cérès Edition, 2012.

entendaient exercer un pouvoir sans partage et qui apparaissaient comme des remparts efficaces contre la montée de l'islamisme politique. Tel était le cas du président Ben Ali : lors de son voyage officiel en avril 2008, le président Sarkozy n'avait pas hésité à se réjouir que « *l'espace de liberté progresse* », alors même que le régime multipliait les atteintes aux droits de l'homme et exerçait une répression policière tous azimuts. En Libye, après une période de tension, la France, comme la plupart des pays occidentaux, s'était réconciliée avec Mouammar Kadhafi. On rappellera que l'affaire des infirmières bulgares avait été réglée et que le Guide avait été reçu en grande pompe à Paris, en décembre 2007, lors d'une visite d'Etat spécialement longue et ostentatoire. S'agissant de l'Égypte, le président Mubarak était un interlocuteur privilégié des présidents français, qui se louaient de sa modération et de son rôle de médiateur sur la question palestinienne ; à la suggestion de la France, il était ainsi devenu co-président de l'Union pour la Méditerranée (UpM). Les relations avec le président Bachar el-Assad, qui avait été invité à Paris à l'occasion du lancement de l'UpM le 13 juillet 2008, s'étaient quelque peu dégradées, mais la Syrie restait au Moyen-Orient un interlocuteur essentiel qu'il convenait de ménager. Quant aux relations avec les monarchies du Golfe ou les rois du Maroc ou de Jordanie, elles étaient et restent en général bonnes, voire excellentes.

D'une façon générale, la promotion de la démocratie n'était pas et n'est toujours pas un objectif majeur. Contrairement aux Etats-Unis, la France s'est toujours montrée très réservée sur toute tentative de l'exporter. De façon constante, les autorités françaises estiment que l'arrivée de la démocratie ne peut résulter que d'un processus interne long et difficile, dans lequel les sociétés civiles ont un rôle essentiel à jouer. Les Etats étrangers doivent se garder de toute interférence. Certes, une coopération dans le domaine de la gouvernance, de la formation des élites administratives, de la mise en place d'un Etat de droit a été développée, mais de façon prudente et sans que cela apparaisse comme une ingérence dans les affaires intérieures des Etats. Ces mêmes scrupules ont conduit les autorités françaises à montrer une prudence, sans doute excessive, en particulier si on compare la politique de contacts menés avec les opposants des pays de l'Est avant l'écroulement du bloc soviétique. Ainsi, les relations avec les partis ou mouvements d'opposition aux régimes autocratiques du monde arabe, au niveau des ambassades comme à celui du Quai d'Orsay, étaient rares, voire inexistantes, même si elles étaient légales ou tolérées. Il en était ainsi avec le mouvement EnNahda, dont les principaux responsables s'étaient exilés prudemment à Londres. Nos partenaires occidentaux étaient nettement plus ouverts à l'égard de ces mouvements, en particulier, ceux qui prônaient l'islamisme politique.

Ainsi, malgré le malaise de plus en plus évident et les blocages qui étaient cependant lourds de menaces, le pouvoir politique n'avait pas conscience d'une menace de déstabilisation, malgré les signes précurseurs apparus ici et là, notamment en Égypte, au Maroc comme en Syrie. Lorsque des troubles

ont lieu fin 2010 en Tunisie, il y a une sous-estimation de l'ampleur du mouvement et le sentiment que le régime a la capacité de le contrôler. La presse elle-même, quelques jours encore avant le départ précipité de Ben Ali, n'évoquait que des « *troubles sociaux* », qui prenaient de l'ampleur sans cependant que le régime apparaisse comme menacé. Cette erreur de jugement est mise en pleine lumière lorsque, le 11 janvier 2011, répondant à une question d'actualité, la ministre des Affaires étrangères, Michèle Alliot-Marie, propose de faire bénéficier le gouvernement tunisien du « *savoir-faire français* » en matière de maintien de l'ordre : trois jours après, Ben Ali quittait la Tunisie pour ne plus y revenir. Les réactions ultérieures des autorités françaises devaient montrer pendant quelque temps encore un décalage évident avec les évolutions sur le terrain. Le régime abattu, les déclarations maladroitement se poursuivent. La première réponse à la révolution tunisienne est sécuritaire : réagissant à l'afflux de près de 20 000 Tunisiens sur l'île de Lampedusa, la France demande la suspension de l'accord de Schengen. Un nouveau gouvernement tunisien se mettant en place, la France « *prend acte de la transition démocratique* », alors que, au même moment, le président Obama saluait chaleureusement « *le courage et la dignité du peuple tunisien* ».

Cette succession de maladroites devait s'accompagner de la recherche d'un bouc émissaire commode. L'ambassadeur de France en Tunisie et, plus généralement, les diplomates devaient jouer ce rôle. Un télégramme diplomatique est fuité dans la presse de façon tronquée, permettant au pouvoir politique d'affirmer qu'il n'avait pas été correctement informé de la situation. Il en résulte une polémique autour du rôle des diplomates, dans laquelle la ministre des Affaires étrangères se garde de défendre son administration. Un vrai malaise se développe parmi les diplomates, alimenté par d'autres incohérences de politique étrangère, qui débouche sur une tribune dans le journal *Le Monde* du 23 février, signée d'un pseudonyme collectif, « Marly » : il y est constaté que la « *voix de la France* » a disparu dans le monde et y sont dénoncées « *les erreurs imputables à l'amateurisme, à l'impulsivité et aux préoccupations médiatiques* ». Elle se termine par un clair appel au retour d'Alain Juppé aux affaires étrangères.

L'arrivée ou plutôt le retour d'un ministre, qui, par delà les sensibilités politiques, était unanimement apprécié, devait permettre la définition d'une politique cohérente de la France face au Printemps arabe.

... A « L'ACCOMPAGNEMENT »

Dès sa prise de fonction le 1^{er} mars, Alain Juppé déclare d'emblée : « *ce qui se passe au sud de la Méditerranée change complètement la donne, et nous avons le devoir d'y réfléchir et de reprendre l'initiative* ». Après plusieurs déplacements, notamment en Tunisie et en Egypte, où il dialogue avec les manifestants de la place Tahrir, le nouveau ministre des Affaires étrangères organise à l'Institut du monde arabe un colloque sur le Printemps arabe

auquel participent de nombreux acteurs des révolutions en cours. Le discours qu'il y prononce le 16 avril 2011 donne un cadrage à une politique ouverte qui accueille sans ambiguïté, de façon positive, les « *aspirations démocratiques des peuples arabes* ». « *Pour nous, ce Printemps arabe est un immense espoir.* » Il importe de prendre en compte tous les enjeux qui découlent de ce mouvement. Un de ces enjeux est d'« *accompagner les pays de la rive Sud [de la Méditerranée] dans leur transition démocratique* ». C'est aussi, pour les ambassadeurs de France dans les pays arabes, d'« *élargir le spectre de leurs interlocuteurs à l'ensemble des acteurs de la société civile [...y compris] « aux courants islamiques dès lors que [...] les règles du jeu démocratique, le refus de toute violence sont respectés de part et d'autres* ». Le président Sarkozy devait lui-même confirmer ce nouveau cours dans un long entretien à *L'Express* le 4 mai : « *Il faut soutenir de toutes nos forces l'émergence de la démocratie dans les pays arabes [...] La rue arabe qui s'exprime pour la démocratie et la non-violence sont la meilleure nouvelle pour la démocratie* ».

Cette politique devait être mise en œuvre rapidement, d'abord à l'occasion du sommet européen de mars 2011, où la France appuie les propositions de la Commission en faveur d'un « *Partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée avec le sud de la Méditerranée* ». Les chefs d'Etat et de gouvernement saluent « *les bouleversements porteurs d'espoir* » permettant d'édifier un avenir fondé sur la démocratie et le pluralisme ; ils appellent le colonel Kadhafi à quitter sans délai le pouvoir et lancent un avertissement à la Syrie, l'appelant à éviter toute violence à l'égard des populations civiles qui manifestent. Lors de la réunion du G8 à Deauville le 27 mai de cette même année, présidé par la France, un soutien tout à la fois politique et financier est apporté, malgré les réticences russes, pour « *aider les pays arabes dans leur transition vers des sociétés libres et démocratiques* » ; cela débouche sur une assistance financière multilatérale et bilatérale importante, promise dans un premier temps à la Tunisie et à l'Égypte : 40 milliards de dollars sont ainsi dégagés. Ce partenariat de Deauville devait être étendu aux autres pays en transition démocratique.

La révolution en Libye devait être l'occasion pour le gouvernement français de jouer un rôle particulièrement actif et décisif. Dans ce cas, il y a beaucoup plus qu'un « *accompagnement* » : une action déterminée en vue de faire tomber le régime. Agissant en concertation étroite avec le Qatar qui, par le jeu de la rotation alphabétique, présidait le conseil des ministres des Affaires étrangères de la Ligue arabe, la France, avec l'appui notamment de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, fait adopter par le Conseil de sécurité la résolution 1973 du 18 mars 2011 : cette dernière, prise au nom de « *la responsabilité de protéger* », met en place une zone d'exclusion aérienne, autorise les membres de la Ligue arabe et les pays qui le souhaitent à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger et les populations et les territoires et renforce les sanctions déjà en vigueur à l'égard du régime. La caution arabe incite, non sans réticences et débats internes, la Russie, suivie par la Chine, à s'abstenir. Cette résolution aboutit à l'intervention

de l'OTAN et à la chute du régime puis la mort du colonel Kadhafi. Il est clair que l'intervention étrangère a été un élément décisif dans la chute du régime, lequel, sans elle, serait sans doute encore au pouvoir. La France a joué également un rôle déterminant dans la reconnaissance du Conseil national de transition – malgré sa faible représentativité et la présence de nombreux transfuges de l'ancien régime – et dans l'installation d'un gouvernement provisoire.

Cette politique, au départ largement soutenue par l'opinion, a fait cependant l'objet de critiques de deux ordres. La première, exprimée parfois de façon brutale par la Russie et la Chine, est liée à l'interprétation très large donnée au concept de « responsabilité de protéger ». Il est indéniable en effet qu'on est passé de la protection des populations civiles à un appui politique et logistique donné à l'opposition et aux rebelles armés, les troupes de l'OTAN participant en appui aux attaques menées par les rebelles. L'envoi de « conseillers », d'armes, voire de forces spéciales au sol, est sans doute contraire à l'esprit de la résolution, mais a été délibérément assumé pour des raisons d'efficacité. On était effectivement dans la logique du *regime change*. La seconde critique a trait à l'absence d'organisation pour « le jour d'après ». En clair, la chute du régime s'est accompagnée de l'écroulement d'un appareil étatique et administratif déjà peu structuré, conduisant au pillage des arsenaux, à la multiplication des milices autonomes, à la débandade des troupes loyales au colonel Kadhafi, à l'affirmation des structures tribales encore très fortes en Libye. La situation d'anarchie qui perdure depuis la fin du régime, sans que l'on voie une amélioration de la situation, est effectivement inquiétante. Cette anarchie a profité à des groupes radicaux comme Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), qui ont reçu des renforts en armes et en hommes, leur permettant de prendre le contrôle du Nord Mali, région connaissant déjà une grande insécurité. La Russie comme la Chine se sont ainsi senties flouées et constatent les effets pervers d'une intervention qui a conduit au chaos et à l'anarchie. Il en résulte que ces deux pays s'opposent et s'opposeront dorénavant à toute résolution du même type qui serait prise au nom de la responsabilité de protéger sur tout autre cas. On peut même penser que les conditions de l'intervention étrangère en Libye ont tué un principe que de nombreux membres de l'ONU, notamment les Etats émergents, n'avaient accepté qu'avec réticence.

S'agissant de la Syrie, le président Sarkozy, compte tenu de la forte dégradation des relations avec le président Bachar el-Assad avant même le Printemps arabe, a pris très vite une position très critique. Après les avertissements, les déclarations du Président comme celles d'Alain Juppé se sont multipliées, appelant Bachar el-Assad à quitter le pouvoir, dénonçant les « crimes contre l'humanité » dont il se rendait coupable contre son propre peuple. Dans un entretien au *Monde*, le 17 mars 2012, Alain Juppé évoquait « la barbarie » et « la férocité de ce régime et de la personnalité même d'Assad », excluant cependant la livraison d'armes aux rebelles. D'emblée, le Président

français excluait une intervention militaire .Celle-là « *restera l'exception, elle ne peut être la règle* », déclarait-il à *L'Express* dès mai 2011. Très vite en effet, il est apparu, que compte tenu des positions russe et chinoise, aucune initiative significative ne serait possible au niveau du Conseil de sécurité de l'ONU. Un autre voie a été choisie : en concertation avec la Ligue arabe, la France a poussé l'Union européenne à prendre des sanctions économiques. Tout en accueillant avec sympathie la formation du Conseil national syrien, présidé au départ par un franco-syrien, les autorités françaises se sont gardées de le reconnaître, attendant qu'il fasse la preuve de sa représentativité et que l'opposition mette fin à ses querelles et divisions internes. Des actions d'exfiltrations d'opposants ont été effectuées et des gestes humanitaires accomplis en direction des réfugiés syriens en Turquie et en Jordanie. Toutefois, la France, comme les autres pays occidentaux, a dû constater son impuissance devant le déchaînement de la violence et le basculement du pays dans la guerre civile.

A l'égard des autres révolutions ou mouvements, la position française a été moins en pointe et plus discrète. La révolution égyptienne est accueillie positivement et le départ du président Moubarak salué. Au Yémen, on se félicite de la solution de compromis trouvée à l'initiative de l'Arabie saoudite, laquelle, selon le président Sarkozy, a fait « *un bon travail* » (3). En mars 2012, en visite à Rabat, Alain Juppé salue le « *modèle* » marocain, le pays s'étant doté d'une nouvelle constitution et d'un nouveau gouvernement dirigé par un Premier ministre islamiste sous surveillance du Makhzen. S'agissant de l'Algérie, où le régime a coupé net les manifestations par un jeu subtil de répression et d'achat de la paix sociale, on reste muet. Au Bahreïn, après une répression violente des opposants chiïtes avec l'aide militaire de l'Arabie saoudite, les réactions restent discrètes. En fait, le temps de l'accompagnement actif semble être révolu et la France veut éviter d'apparaître comme une force de déstabilisation des régimes en place.

DE LA PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE A LA PRUDENCE

Cette prudence officielle, sensible dès le début de l'année 2012, est confirmée par le président Hollande dans son premier discours de politique étrangère, prononcé peu après son élection devant la conférence des ambassadeurs le 27 août 2012. Elle n'est que le reflet de l'inquiétude de l'opinion publique face à l'évolution des « printemps arabes ». A l'euphorie des premiers temps a succédé une sourde inquiétude, voire un catastrophisme. Au départ, ces révolutions déclenchées par des jeunes internautes, sympathiques, branchés, qui ne scandaient aucun slogan religieux et ne brûlaient pas le drapeau américain, sont apparues comme l'aube d'une période nouvelle : par effet domino, tous les pays dirigés par des autocrates corrompus allaient devenir, avec de nouvelles constitutions

(3) *L'Express*, 4 mai 2011.

et une classe politique propre, des démocraties respectueuses des droits de l'homme et rendant leur dignité aux populations. Après cette euphorie, largement relayée par les médias, on constate qu'au bout de deux ans il n'en est rien : la Tunisie et l'Égypte, qui ont réussi leur révolution, ont vu le pouvoir récupéré, voire confisqué, par des mouvements islamistes ; l'anarchie gagne plusieurs pays ; la guerre civile fait rage en Syrie ; Al Qaïda et des mouvements djihadistes s'engouffrent dans le vide politique ainsi créé. Les pays européens proches géographiquement verraient leur sécurité gravement menacée par des gouvernements hostiles et rétrogrades, un renouveau du terrorisme et un risque migratoire accru.

En fait, ni cette euphorie initiale, ni ce catastrophisme excessif n'étaient ou ne sont justifiés, mais il est clair qu'il y a une nouvelle donne dont le gouvernement doit tenir compte. En effet, l'évolution du Printemps arabe va de pair avec des turbulences qui inquiètent la France comme d'autres pays. Le processus démocratique en Tunisie comme en Égypte patine : certes, des élections ont été organisées, mais la nouvelle constitution tunisienne est toujours en cours d'élaboration et l'égyptienne contestée dès son adoption. Dans les deux pays, des gouvernements islamistes sont au pouvoir : même s'ils gouvernent en coalition et ont besoin de partis laïcs pour avoir la majorité, ils prennent progressivement le contrôle des principaux leviers politiques et administratifs. Certes, ils se veulent rassurants, mais leur complaisance vis-à-vis des salafistes alarme les forces libérales. En Égypte, les Chrétiens se sentent d'autant plus menacés que la hiérarchie copte a incité ses fidèles à voter pour le candidat Ahmed Shafiq qui s'opposait à Mohamed Morsi. Les tentatives pour remettre en cause le statut des femmes, les mesures prises à l'égard d'artistes soupçonnés de blasphème, le double langage tenu sur la place de la *Charia* peuvent laisser penser que, à terme, ils entendent mettre en place un ordre islamiste. Cette situation est d'autant plus préoccupante que les forces libérales, battues aux élections, n'arrivent pas à surmonter leurs divisions.

L'arrivée au pouvoir des mouvements islamistes n'est pourtant pas une surprise. Ils constituaient en effet la seule force politique organisée, face à des régimes qui avaient domestiqué, éliminé, emprisonné ou envoyé en exil les partis traditionnels d'opposition. En outre, aussi bien en Tunisie qu'en Égypte profonde, les mentalités restent foncièrement conservatrices et l'attachement à l'Islam est fort. Cependant, on sait qu'une révolution se traduit d'abord par des désordres et que la construction d'une véritable démocratie demandera du temps et connaîtra de multiples péripéties. Le fait que ceux qui déclenchent les révolutions n'en sont pas toujours les bénéficiaires se vérifie dans le monde arabe comme ailleurs. En Nahda et les Frères musulmans font l'apprentissage du pouvoir : pragmatique, leur comportement ne manque pas d'ambiguïté, notamment sur le statut de la femme, la protection des minorités ou le rôle de la *Charia*. Dieu n'est pas toujours la solution, surtout dans le domaine économique. Ils sont conscients que leur pouvoir est précaire et qu'ils seront jugés sur leur capacité à promouvoir la croissance économique et à donner des

emplois aux populations, notamment aux jeunes ; en cas d'échec, ils risquent d'être balayés aux prochaines échéances électorales. Pour l'instant, ils demeurent des acteurs incontournables avec lesquels il convient de tisser de bonnes relations. Telle a bien été la politique menée par la France avec discrétion et un certain succès et qui est poursuivie aujourd'hui. Cela n'empêche pas que certains termes utilisés à Paris sur « *la vigilance* » ou des allusions à « *des lignes rouges qui ne doivent pas être dépassées en matière de droit de l'homme* » sont des irritants qui agacent ces nouveaux gouvernements. Cela étant, il est clair que cette politique d'accompagnement, notamment économique, est la seule praticable, même si les gouvernements en place n'ont pas une bonne image dans l'opinion publique française. Quoi qu'il en soit, la marge d'influence des pays occidentaux sur les évolutions en cours est faible, voire nulle.

La prudence est également de mise car on veut éviter que des pays encore stables et avec lesquels la France entretient de bonnes relations ne tombent dans des turbulences incontrôlables. Ainsi s'explique notre discrétion sur la situation qui prévaut en Algérie, au Maroc, en Jordanie ou au Liban. De fait, les autorités françaises soutiennent les régimes et chefs d'Etat en place, tout en les incitant à promouvoir des réformes. Cependant cette incitation ne peut qu'être discrète auprès des pays parfois ombrageux, les « conseils » étant rapidement considérés comme des ingérences dans les affaires intérieures de l'Etat. Pour le Liban, il existe une problématique très spécifique à ce pays complexe. Il convient de veiller à ce que le conflit syrien ne s'y exporte pas et que le fragile équilibre entre les trois communautés (Chrétiens, Sunnites et Chiïtes) et les deux camps (celui du 8 et celui du 14 mars) ne se rompe pas en entraînant de nouveau le pays dans une guerre civile. Lors de son bref séjour en novembre 2012, le soutien apporté par le président Hollande au président Sleimane et au premier ministre Mikati va dans ce sens.

L'évolution de l'opinion publique française, qui est passée de la sympathie affichée à une inquiétude évidente de voir s'installer des régimes « barbus » dans plusieurs pays arabes, est également un élément qui doit être pris en compte par les autorités. Cette inquiétude se conjugue avec des problèmes de politique intérieure, voire des événements tragiques, comme l'affaire Merah, qui provoquent une hostilité de plus en plus évidente à l'égard de l'Islam. Un sondage récent de l'IFOP fait apparaître que 43% des personnes sondées estiment que l'Islam est une menace, tandis que 60% considèrent que l'Islam a trop d'influence et de visibilité et que 68% pensent que les Musulmans refusent de s'intégrer à la société française. Or, en France, l'islamophobie se transforme vite en arabophobie. Cette évolution préoccupante apporte un argument supplémentaire en faveur de la prudence.

Une autre incitation à la vigilance des autorités françaises est liée à la nécessité d'éviter tout affrontement avec les pays du Golfe – notamment l'Arabie saoudite –, lesquels, à l'exception du Qatar qui joue son propre jeu, ne peuvent être qu'inquiets des évolutions dans le monde arabe. Même

si, sauf au Yémen, il n'y a pas eu véritablement de Printemps arabe, la menace potentielle existe, en particulier pour l'Arabie saoudite, où tous les ingrédients pour une révolution sont réunis : jeunesse frustrée et chômage, corruption, pouvoir répressif, absence de liberté d'expression. Ainsi, la France veut éviter d'avoir à faire un grand écart entre une promotion échevelée de la démocratie et la nécessité de conserver de bonnes relations avec les pays du Golfe ou le Maroc et l'Algérie, dont le caractère démocratique laisse quelque peu à désirer.

LE PRÉSIDENT HOLLANDE A LA RECHERCHE D'UNE NOUVELLE POLITIQUE

Ce virage sensible déjà à la fin du président Sarkozy a été confirmé par son successeur. Dans son discours devant les ambassadeurs, le président Hollande n'a évoqué le Printemps arabe que très brièvement et sans lyrisme particulier. En évoquant l'enjeu, il incite surtout les « *formations politiques qui se réclament de l'Islam* » à s'engager « *à garantir les libertés, notamment celles des femmes, à respecter l'alternance, à protéger les minorités, qu'elles soient culturelles ou religieuses* ». Et d'ajouter qu'il appartient « *à ces pays qui font œuvre de transition d'en faire la démonstration et à nous d'encourager le mouvement, sans défiance, mais avec vigilance* ». Plus loin, évoquant les pays de la Méditerranée, le Président ajoute que « *la France ne manquera jamais de rappeler que le respect de l'opposition, la liberté de la presse, les droits des minorités, la capacité de participer à la vie publique, quelles que soient ses opinions politiques ou religieuses, sont pour la France autant de principes essentiels* ». On est loin du lyrisme initial sur le soutien aux aspirations démocratiques. Ces passages sonnent finalement plus comme des avertissements aux gouvernements issus des révolutions qu'une incitation à promouvoir la démocratie dans le monde arabe. Evoquant la situation au Sahel et les problèmes qu'elle pose à notre sécurité, le Président met directement en cause la façon dont l'intervention française a été menée en Libye : « *la crise malienne est [...] le résultat de l'affaiblissement de l'Etat depuis plusieurs années, mais aussi des erreurs commises lors de la fin de la crise libyenne, avec des armes qui sont devenues sans contrôle* ». Quant au discours aux Nations Unies, le 27 septembre, il insiste essentiellement sur la crise du Sahel, qui peut apparaître comme un des effets pervers de la révolution libyenne. Cette attitude de prudence est confirmée lors du voyage officiel en Algérie de François Hollande en décembre 2012, au demeurant réussi sur le plan bilatéral : le Président français s'est gardé de toute référence au Printemps arabe et de tout appel significatif à des réformes ; au contraire, il a semblé cautionner, à son corps défendant, le régime et son immobilisme politique.

La seule exception apparente à cette ligne de grande prudence est la Syrie, pour laquelle le Président affiche une position de forte visibilité. Cette position peut se comprendre par le double souci de mettre fin aux affrontements sanglants et d'éviter que la Syrie ne tombe complètement dans le chaos. Cette

guerre civile et les images de violence qu'elle véhicule ne peuvent laisser indifférent et indignent l'opinion à juste titre. La présence croissante d'éléments djihadistes, attirés par la violence, risque de se développer d'autant plus que tarde la chute du régime baasiste. En outre, ces affrontements commencent à affecter le Liban voisin, pour lequel la France a toujours eu un attachement particulier et dont il veut défendre la souveraineté, voire l'existence même. De plus, des motivations de politique intérieure conduisent l'ancienne majorité à mettre en parallèle l'action déterminée menée en Libye, même si la chute du régime a montré en définitive quelques effets pervers, et l'inaction supposée du nouveau pouvoir. Le discours prononcé devant les ambassadeurs appelait déjà à l'action sur la crise syrienne : invitation faite à l'opposition syrienne de constituer un gouvernement provisoire, « *soutien appuyé à ceux qui œuvrent sur le terrain* », notamment dans les « *zones libérées* », vigilance pour prévenir l'emploi des armes chimiques qui serait « *une cause légitime d'une intervention directe* ». Ces thèmes devaient être repris par François Hollande devant l'ONU. Compte tenu du blocage au Conseil de sécurité, la marge d'action est d'autant plus faible que l'on écarte toute intervention militaire et même tout envoi d'armes significativement efficaces, comme des missiles permettant d'atteindre les avions qui ont le contrôle du ciel et pilonnent les positions rebelles. Seule une aide humanitaire, d'ailleurs modeste, est acheminée vers les rebelles et les « *zones libérées* », ainsi que dans les camps de réfugiés limitrophes.

Cette attitude a été confirmée à l'issue de la réunion du 13 novembre de Doha, qui a permis l'unification de l'opposition, obtenue par la pression conjointe des Etats-Unis, de certain pays européens, dont la France, et du Qatar. La Coalition nationale syrienne est présidée non par un homme fort, mais par une personnalité consensuelle, Moaz Al-Khatib, ancien imam de la mosquée des Omeyyades. Il s'agit d'une première étape vers la voie d'une union effective d'une opposition dont la disparité est à l'image de la mosaïque ethnique et religieuse que présente la Syrie : il lui faudra encore du temps, de l'énergie et de fortes pressions externes pour être effective, la prochaine étape étant celle de la formation d'un véritable gouvernement. La reconnaissance par la France, annoncée immédiatement après celle des six pays du Conseil de coopération du Golfe, mais avant celle des pays occidentaux, confirme cette volonté de jouer un rôle actif en Syrie. La France, en effet, « *reconnaît la Coalition nationale syrienne comme la seule représentante du peuple syrien et donc comme le futur gouvernement de la Syrie* ». Il est probable qu'elle sera suivie par d'autres pays occidentaux. En prenant cette initiative en pointe, la France entend plus généralement apparaître comme un acteur qui compte dans le monde arabe en général et au Moyen-Orient en particulier, reprenant ainsi une tradition amorcée par le général de Gaulle et poursuivie par ses successeurs, par delà leurs sensibilités politiques. Toutefois, la persistance des désaccords au sein de la Coalition, la timidité américaine et le blocage persistant russe font que cette initiative n'a pas encore permis d'influer sur le cours des événements.

* *

*

Si on fait un bilan de la politique française depuis l'éclatement du Printemps arabe, on constate qu'elle est passée par des phases successives : flottement, soutien rhétorique mais également concret, notamment dans le cas de la Libye, puis prudence confirmée par le nouveau Président, enfin confirmation d'un engagement déterminé à faire tomber le régime de Bachar el-Assad. Cependant, outre la sympathie à l'égard des aspirations démocratiques exprimées par la population syrienne, il y a la volonté de faire tomber un régime, allié stratégique de l'Iran, tout en évitant une déstabilisation complète de cette région, notamment du Liban. Il y a plus généralement le souci de contrer les effets pervers des Printemps arabes, notamment l'apparition de groupes terroristes dans les vides politiques ainsi créés et l'extension de leurs activités dans des zones proches, notamment au Sahel. Ainsi, outre la stabilisation d'un monde arabe en turbulences, la lutte contre le terrorisme redevient une priorité majeure.

En fait, derrière le mal nommé Printemps arabe se dessinent des mutations profondes dans cette région traditionnellement instable. Loin d'être achevées, elles sont en train de modifier la donne géopolitique dans le monde arabe, plus spécialement au Moyen-Orient. La parole a été libérée, mais la conquête du pouvoir par des forces démocratiques est loin d'être achevée. Le jeu entre les pays arabes eux-mêmes se modifie profondément. Les puissances régionales non arabes comme la Turquie, Israël ou l'Iran entendent contrôler ces évolutions à leur profit. Les puissances extérieures (les Etats-Unis, les pays européens, la Russie) veulent continuer à y exercer leur influence. Des nouveaux venus (la Chine et d'autres BRICS) affichent clairement leur volonté d'être présents et parties prenantes dans le « Grand jeu » qui s'y développe.

Cependant, par delà le Printemps arabe qui ne mérite peut-être plus son nom, deux problèmes majeurs subsistent, largement occultés depuis deux ans. Le premier est la question palestinienne : l'absence de perspective d'une vraie négociation de paix et le caractère de plus en plus problématique de la solution dite des deux Etats créent une situation explosive au cœur du Proche-Orient – comme en témoignent les affrontements périodiques autour de Gaza. La seconde est le contentieux nucléaire avec l'Iran, qui n'a pu être résolu par la négociation ; une option militaire qui est toujours « sur la table » aurait des effets dévastateurs sur cette région stratégique et déjà en fortes turbulences.

Ainsi, ce constat plaide en faveur d'une redéfinition d'une politique française à l'égard de ce monde arabe, si proche à bien des points de vue et avec lequel historiquement nous avons eu des relations fortes, même si dans le passé elles ont pu être conflictuelles. Après le discours fondateur du président Chirac à l'Université du Caire en 1996, un autre discours fondateur d'une nouvelle politique apparaît maintenant indispensable.